

FORMATION ITINÉRANTE 2015

Un Programme de Formation 2015 *auprès des élus et techniciens des collectivités* :

Mieux habiter ma commune : des intentions à l'action

Une formation pour décrypter les enjeux et y trouver des solutions urbaines adaptées

Une Formation itinérante proposée par l'IAU de la Région Ile de France et le CAUE de l'Essonne en partenariat avec des communes de l'Essonne

Aujourd'hui, les collectivités se trouvent confrontées à des enjeux multiples : accueillir des logements, palier au déficit de mobilité, faire face à la dépendance énergétique, et affronter les effets pour eux et leurs citoyens de la crise économique.

Elles doivent assurer à l'ensemble de leurs citoyens, une qualité « d'habiter » en permettant une vie tout simplement plus facile. Cela nécessite d'anticiper les évolutions sociétales à venir et d'imaginer les mutations urbaines pour y faire face.

Enfin, on demande aux collectivités de répondre dès à présent à des injonctions législatives complexes liées à la nécessité de construire des logements, de répondre aux défis énergétiques et climatiques...

Nous partons du postulat que les territoires possèdent de nombreux atouts pour répondre à ces défis. Pour ce faire, il est nécessaire de pouvoir les identifier et de les mettre en résonance avec le projet de la commune.

Il est ensuite possible d'utiliser les outils existants au service de ce projet qui peut s'édifier sur le long terme.

L'enjeu de la formation est donc :

- de fournir aux acteurs des collectivités impliqués dans la production du cadre urbain (élus et services communaux) des clefs de lecture pour mettre en relation les différents enjeux et les capacités de chaque territoire à y répondre.
- de donner, à partir d'analyses d'expériences de terrains et de rencontres avec les acteurs locaux, les moyens pour construire une dynamique de projet adaptée aux besoins présents et à venir des habitants et du territoire.
- de décrypter les outils législatifs existants pour les mettre au service du projet (loi Alur, transition énergétique,...)

Un partenariat IAU IdF/CAUE 91 : complémentarité des regards et des échelles

La vision régionale est l'échelle pertinente et régaliennne pour une cohérence d'ensemble de l'aménagement. Le projet local a ses propres dynamiques mais doit être en résonance avec les politiques régionales.

Il nous a semblé pertinent que cette formation auprès des élus et techniciens locaux soit dispensée par les représentants de ces deux échelles complémentaires.

- L'**IAU IdF**, par ses analyses apporte une vision élargie qui place les enjeux locaux dans un contexte francilien. Elle porte les outils d'aménagements régionaux et peut décrypter les attentes de la région appliquées au local.

- Le **CAUE 91**, par sa connaissance du terrain et sa proximité avec les élus, permet de d'apporter et d'analyser les cas concrets pour territorialiser la formation.

- Les quatre **Communes d'accueil** transmettront leur expérience pour illustrer la formation.

Méthode pédagogique

L'objectif de cette formation est d'offrir aux participants, à travers un travail collectif et participatif, l'occasion de s'approprier de façon très pragmatique les outils d'aménagement proposés pour les mettre au service de leur projet.

La formation est itinérante (on se déplace sur le terrain d'une commune prise en exemple). L'objectif est de contextualiser les sujets. L'étude de cas concrets permet d'aborder la démarche de projet comme un processus et la méthode des scénarios comme instrument d'exploration des démarches futures.

Dans un premier temps, un rappel des concepts et des méthodes sera fait autour des préalables nécessaires au lancement d'une démarche par la commune d'accueil. Les participants disposeront ainsi de la présentation, par l'IAU IdF, des différents outils à leur service.

Dans un deuxième temps, un exercice collectif sera engagé sur le terrain pour permettre aux participants d'évaluer l'impact de ces outils et politiques sur le territoire, et de discuter en direct avec les élus ou acteurs porteurs du projet.

Structuration de la formation :

4 ateliers d'une demi-journée :

08h45 – 09h00 : accueil-café

09h00 – 11h00 : Première partie en salle (présentation des enjeux et outils d'aménagements/étude de cas)

11h30 – 13h30 : Deuxième partie sur le terrain (visite de l'opération et échanges avec les acteurs concernés sur les processus de projets et les modes opératoires)

13h30 – 14h30 : *dégustation des produits locaux / échanges*

Un dossier sera remis au participant recensant différents outils utilisés afin de comprendre leur traduction sur le terrain.

Programme de la formation

ATELIER 1 : 28 mai 2015

Comment engager ma commune dans la société de demain ?

Comment se saisir des outils réglementaires pour construire son projet de territoire ?

Commune d'accueil : Saulx-les-Chartreux :

L'agriculture comme projet de territoire : élaboration d'un projet local.

Les collectivités doivent élaborer un projet de territoire en cohérence avec les attentes présentes et futures des habitants. Elles doivent aussi répondre à des demandes pressantes législatives et sociales.

Comment engager le projet de la collectivité pour répondre aux besoins et désirs actuels tout en imaginant ceux de demain ? Par où commencer ?

Comment évaluer les capacités du territoire bâti et naturel à y répondre ?

Comment traduire ce projet dans des documents de planification ?

Les documents régionaux de planification proposent des outils pour un territoire plus durable : intensification urbaine, prise en compte de la biodiversité, préservation et valorisation des terres agricoles et des espaces naturels...

Comment se saisir de ces outils et les traduire sur le terrain ?

Première partie en salle :

- Construire son projet de territoire : du SDRIF au PLU
- Présentation de la boîte à outil : La cartographie / référentiel territorial de l'IAU (indicateurs du SDRIF)
- Présentation du projet par la commune : émergence du projet / Conditions de réussite / processus / outils

Deuxième partie sur le terrain :

Traduction et analyse du projet sur le terrain. Quelle démarche ? Quels outils ?

Intervention et animation : Saulx-les-Chartreux/IAU IdF/CAUE 91

ATELIER 2 : 16 juin 2015

Comment construire en préservant mon cadre de vie ?

Anticiper les besoins de demain : l'intensification urbaine en question.

Commune d'accueil : Bouray-sur-Juine

La demande de logements, liée à la préservation des espaces naturels ou agricoles, amène les communes à se poser la question de l'intensification urbaine. La proximité de gares existantes ou à venir s'accompagne souvent d'opérations de densification.

La commune peut anticiper cette mutation urbaine par une politique d'acquisition foncière, le marché privé peut aussi se charger, en partie, de cette mutation.

La loi Alur, quant à elle encourage la densification parcellaire déclenchant parfois des conflits d'usages et de voisinages imprévus (nouvelle proximité, stationnements inadaptés, réseaux surchargés...).

Comment la commune peut-elle se saisir de cette évolution pour en faire un atout pour son projet ?

Comment la diversification des modèles de densification peut répondre aux besoins des habitants : quelles possibilités, quelles contraintes, quelles conséquences ?

Comment s'appuyer sur les usages des habitants pour initier un processus de projet ?

Comment analyser la capacité du foncier par rapport à la densité et vice-versa ?

Première partie en salle :

- Les politiques de densification et de construction (SDRIF, loi Alur..)
- Présentation de la boîte à outil : Les outils de planification et d'analyse foncière / Carnet pratique IAU : comment encourager l'intensification urbaine (2009)
- Présentation du projet par la commune et du bureau d'études : émergence du projet / Conditions de réussite / processus / outils

Deuxième partie sur le terrain :

Comparatif des densités/usages/besoins : Village / pavillonnaire / nouveau quartier

Quelle démarche ? Quels outils ?

Intervention et animation : Bouray-sur-Juine /BE en charge du PLU/IAU IdF/CAUE 9

ATELIER 3 : 24 septembre 2015

Comment envisager l'adaptation du patrimoine pour répondre aux enjeux sociaux et énergétiques ?

Comment aborder ce défi pour apporter des réponses économes et adaptées ?

Commune d'accueil : Boissy-sous-Saint-Yon

Responsables de la gestion du patrimoine public, les communes se retrouvent en première ligne dans la transition énergétique. L'adéquation du patrimoine aux défis du XXIème siècle exige des réponses sur mesure. Elle dépend en grande partie des pratiques et d'usages locaux.

Comment repenser la programmation globale du patrimoine communal afin de l'adapter aux besoins actuels et à venir ?

Comment s'appuyer sur les ressources et capacités d'actions locales ?

Comment imaginer l'aménagement du territoire, à partir du patrimoine d'aujourd'hui, pour réduire les consommations énergétiques ?

Cette matinée portera sur l'articulation entre les dimensions techniques et sociétales dans la construction des scénarios d'évolution. Elle proposera la construction d'outils d'évaluation des démarches.

Première partie en salle :

- Gérer son territoire face aux enjeux de transition énergétique et écologique
- La boîte à outils IAU : panel de cartes et données liées à l'environnement (mémento de l'environnement, cartographie chaleur en ville, etc.)

Deuxième partie sur le terrain :

La transition énergétique au service des habitants d'aujourd'hui et de demain.

Une démarche de recomposition urbaine à partir de la mutation et réhabilitation des équipements communaux.

Intervention et animation : Bouray-sur-Juine /CAUE 91/IAU IdF

ATELIER 4 : 5 novembre 2015

Comment passer du quartier à la ville durable ?

Construire un nouveau quartier.

Commune d'accueil : Ris-Orangis

Pour répondre à la demande de logements, des collectivités doivent parfois envisager la construction de nouveaux quartiers, répondant aux normes législatives en vigueur. Elles peuvent s'inscrire dans les démarches portées par l'état ou la Région, éco-quartiers ou nouveaux quartiers urbains.

Elles doivent néanmoins répondre à des réalités locales.

Comment imaginer un nouveau quartier en complémentarité avec la commune existante ?
(logements, commerces, ...)

Comment évaluer les atouts et les besoins de la commune et du territoire ? (foncier, commerces, agriculture, espaces naturels)

Comment réduire les coûts de productions de logements ?

Comment imaginer une démarche prenant en compte les habitants ?

Première partie en salle :

- Monter une opération d'urbanisme : la démarche « aménagement durable »
- La boîte à outils IAU IdF : présentation des différentes démarches et interlocuteurs, qui fait quoi : Etat, Ademe, Région
- Habitat participatif et auto-construction

Deuxième partie sur le terrain : un quartier à vivre

Démarche, réalisation, questionnement, difficultés

Intervention et animation : Ris-Orangis/IAU IdF/CAUE 91

Inscriptions et tarifs

Tarif pour **les élus** : adhésion de la collectivité au CAUE 91

Tarif pour les **services communaux*** : 250€ TTC l'atelier. 800€ TTC pour les quatre ateliers.

Modalités d'inscription : auprès des CAUE d'Île-de-France, par internet sur www.caue-idf.fr

Inscription pour les premiers ateliers souhaitée avant le 24 avril 2015

Pour plus d'informations, contacter le CAUE de l'Essonne : 01 60 79 35 44

Valérie Kauffmann, directrice adjointe : vkauffmann@caue91.asso.fr

Marcela Conci, architecte-urbaniste conseiller : mconci@caue91.asso.fr

*L'Union régionale des CAUE d'Île-de-France est agréée pour la formation professionnelle, enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité 11 92 17 159 92